

De: Contenu <contenu@plq.org>
Envoyé: 16 juillet 2026 08:59
À: endroit.ca@outlook.com
Cc: [REDACTED]
Objet: Demande de commentaire sur l'accès à la justice et l'État de droit, en marge du Sommet québécois sur l'État de droit (8–9 septembre 2026)

Indicateur de suivi: FollowUp
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour,

Voici les réponses aux questions demandées en vue de votre Sommet québécois sur l'État de droit (8 - 9 septembre 2026).

Accès à la justice. Les coûts et les délais sont souvent présentés comme les principaux obstacles à la justice pour les citoyens à revenu moyen ou modeste. Selon vous, quelles sont les priorités les plus urgentes pour rendre la justice réellement accessible, et quel rôle l'État devrait-il y jouer ?

La situation actuelle est inacceptable. Les délais judiciaires continuent de s'allonger alors que des causes criminelles sont suspendues pour délais déraisonnables et que des palais de justice fonctionnent en deçà de leur capacité faute de personnel. Les Québécois méritent un système de justice qui rend des décisions dans des délais raisonnables.

Il faut donner au réseau les ressources dont il a besoin ainsi qu'une véritable politique de régionalisation de la justice. Il faut également simplifier les processus et poursuivre le développement de modes alternatifs de règlement des différends, comme la médiation.

Enfin, l'accès à la justice passe aussi par un meilleur accès à l'aide juridique. Les seuils d'admissibilité ne reflètent plus le coût de la vie et doivent être revus. Nous souhaitons également favoriser une plus grande participation des juristes et des cabinets privés, particulièrement en région, afin d'améliorer l'accès aux services.

Justiciables non représentés. De plus en plus de citoyens se présentent seuls devant les tribunaux. Quelle importance accordez-vous à cette réalité, et voyez-vous des façons de mieux les informer et de mieux les accompagner ?

Les justiciables non représentés sont une réalité grandissante qui mérite toute notre attention. Même si certains choisissent de se représenter seuls, cette situation est souvent le résultat du coût des services juridiques ou d'un manque d'accès à des avocats, particulièrement en région.

Il faut agir sur deux fronts. D'abord, réduire les obstacles en augmentant les seuils d'admissibilité à l'aide juridique, en favorisant une plus grande participation des avocats privés et en travaillant à accroître la main-d'œuvre juridique. Ensuite, mieux accompagner les citoyens qui se représentent seuls en renforçant le financement des organismes d'accès à la justice, en simplifiant l'information disponible et en développant davantage d'outils d'accompagnement. Notre objectif doit être que personne ne soit désavantagé devant les tribunaux parce qu'il n'a pas les moyens d'être représenté.

Indépendance judiciaire et confiance. Selon un sondage Léger réalisé pour le Barreau, une majorité de Québécois s'inquiètent d'une possible influence politique sur les décisions de justice. Comment votre parti entend-il préserver l'indépendance de la justice et renforcer la confiance du public envers ses institutions ?

L'indépendance judiciaire est l'un des fondements de l'État de droit. Les citoyens doivent avoir la certitude que les juges rendent leurs décisions en fonction du droit et des faits, jamais en fonction des pressions politiques ou de l'opinion publique.

Les élus ont parfaitement le droit de débattre des décisions des tribunaux, mais ils ont aussi le devoir de le faire avec respect et responsabilité. Remettre systématiquement en cause l'impartialité des juges fragilise la confiance envers nos institutions démocratiques.

Au Parti libéral du Québec, nous nous engageons à préserver cette indépendance. Nous continuerons de respecter les institutions et de travailler avec les acteurs du milieu juridique pour améliorer l'accès à la justice. Une justice indépendante est une condition essentielle à une société libre et démocratique.

La relève et l'accès en région. Plusieurs régions du Québec manquent de professionnels du droit, ce qui limite l'accès à la justice hors des grands centres. Comment votre parti envisage-t-il le rôle de la relève juridique et la desserte des régions moins bien pourvues ?

L'accès aux services juridiques en région est un enjeu majeur. Il ne s'agit pas seulement d'augmenter le nombre de professionnels, mais de s'assurer que chaque région dispose de l'expertise dont elle a réellement besoin.

Le gouvernement doit travailler avec les barreaux régionaux, les facultés de droit et les universités afin d'établir un portrait des besoins et de mettre en place des stratégies de recrutement ciblées. Il faut aussi favoriser la formation en région et évaluer des incitatifs financiers ou fiscaux pour encourager les jeunes juristes à y exercer. L'objectif est simple : que tous les Québécois aient accès à des services juridiques de qualité, peu importe leur code postal.

Vision d'ensemble. Le Sommet du Barreau porte sur l'État de droit. Au-delà des tribunaux, qu'est-ce qu'un État de droit solide signifie concrètement pour les citoyens, selon vous, et quelle place cet enjeu occupe-t-il dans votre vision ?

Un État de droit solide, c'est la garantie que personne n'est au-dessus des lois et que les droits et libertés de chacun sont protégés par des institutions indépendantes, crédibles et accessibles.

Cela signifie une justice efficace, des tribunaux indépendants, des institutions respectées et un gouvernement qui agit dans le respect des règles qu'il impose lui-même. C'est également la protection des droits des minorités et de l'égalité de tous devant la loi, même lorsque ces principes sont parfois impopulaires.

Dans un contexte où plusieurs démocraties voient leurs institutions être fragilisées, nous croyons que les responsables politiques ont le devoir d'être les premiers défenseurs de l'État de droit. C'est une condition essentielle à la confiance du public et au bon fonctionnement de notre démocratie.

En vous souhaitant une excellente journée,

Équipe Contenu - Élections 2026

contenu@plq.org

Obtenir [Outlook pour Mac](#)